

# LA SEYNE SUR MER : Lancement du chantier d'implantation de MONACO MARINE

LA SEYNE SUR MER : Le 24 mai 2016, Robert CAVANNA, Président de PORTS TOULON PROVENCE (PTP) et Michel DUCROS, Président du GROUPE MONACO MARINE lancent le chantier de MONACO MARINE sur le site de BOIS SACRE.



Le chantier pour l'implantation de Monaco Marine entre dans sa phase opérationnelle. Les premiers engins de travaux sont attendus sur site début juin... pour une livraison prévue en mars 2017. Il s'agit d'un réaménagement complet de la friche industrielle de Bois Sacré, tant sur le plan d'eau que sur les terres-pleins.



### **Deux acteurs complémentaires :**

- Ports Toulon Provence (PTP) engage la reconstruction des infrastructures portuaires et la création d'une fosse de levage,
- Monaco Marine convertit une parcelle de 30 000m<sup>2</sup> en une zone de réparation, maintenance et rénovation de superyachts et de grands multicoques, la première sur l'arc méditerranéen. 40 emplois directs et plus de 100 emplois indirects devraient être créés. Le montant total de l'opération s'élève à 30 millions d'euros : 24 millions pour Monaco Marine dont 20% pour les infrastructures portuaires et 5,8 millions pour Ports Toulon Provence, financés par le Port de Toulon avec la clé de répartition suivante : 3,5 millions par PTP et 1,2 million par la concession Commerce (Chambre de Commerce et d'Industrie du Var).



Le montant total de l'opération de réhabilitation menée par MONACO MARINE, en partenariat avec PTP, est de 20,8 M €, 15 M € pour Monaco Marine, 3,5 M € pour PTP, 1,2 M € par le concessionnaire commerce, Chambre de Commerce et d'Industrie du Var.

**Pour Robert CAVANNA :** *» La demande formulée par Monaco Marine en 2011 correspond à la volonté de PTP de développer le yachting sur ses sites en gestion directe et en gestion concédée. Un protocole pour l'implantation de Monaco Marine sur le site de Bois Sacré, partie des friches industrielles des anciens chantiers navals de la Normed, a été signé le 26 septembre 2013. En 2015, la rade a accueilli 167 escales de yachts et depuis mars, 3 mégayachts de plus de 100 m ont bénéficié de ses longs quais en eaux profondes pour de l'avitaillement ou de l'approvisionnement « .*





**Michel DUCROS** ajoute : *» Le montant total de l'opération s'élève à 20,8 M €, 15 M € pour Monaco Marine.*

*Monaco Marine est un réseau de 6 chantiers navals de service spécialisés dans le refit, la réparation, l'hivernage et la maintenance de yachts à moteur ou à voile de 10 m à plus de 100 m, employant directement 200 personnes et environ 600 sous-traitants « .*







**Hubert FALCO, président TPM, reprend :** *» L'attractivité du territoire, en bonne entente avec la Marine Nationale, est réalisable par des investisseurs tels que Monaco Marine à La Seyne, IMS 700 à St-Mandrier et d'autres à venir. L'investissement dans cette zone, à la fois public et privé, va créer de l'emploi, enjeu majeur. Cette offre non concurrentielle est complémentaire de celles existantes dans les Bouches du Rhône et les Alpes-Maritimes « .*



Outre, Robert CAVANNA et Michel DUCROS, Hubert FALCO, on a noté la présence de Raphaëlle Leguen, 1ère adjointe, écologie



urbaine et littorale, et cimetière représentant Marc Vuillemot, maire de La Seyne sur Mer, Marc GIRAUD, président CD83, Jacques BIANCHI, Président CCI83, Laurent FALAIZE, président du cluster Grande Plaisance RIVIERA YACHTING NETWORK, Denis PELLEGRINO, directeur IMS 700, Philippe GARO, président l'Union Maritime de la Rade de Toulon.



**André GOFFIN**